PUBLIÉ LE 05/11/2024

Décision DG n° 2024-296 – Désignation d’une inspectrice de l’ANSM (OBIANG-BAUMONT Linda)

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - INSPECTION : NOMINATIONS / HABILITATIONS

Le directeur général par intérim de l’ANSM,

VU le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livres III et IV (parties législative et réglementaire) ;

VU la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l’ANSM ;

Décide

Article 1er : Est désignée en qualité d’inspectrice de l’ANSM :

- **Madame Linda OBIANG-BAUMONT, Docteure en microbiologie et virologie**

Article 2 : Le directeur de l’inspection est chargé de l’exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l’ANSM.

Fait, le 04 novembre 2024

Alexandre DE LA VOLPILIERE

Directeur général adjoint chargé des opérations